

# BULLETIN D'INFORMATION

## Les patients sous PPC face au COVID-19



Je ne suis pas atteint par le Coronavirus : est-ce que je dois arrêter mon traitement durant la crise en France du Coronavirus ?

**Non, il est conseillé de maintenir votre traitement sous PPC, ainsi que tous les traitements qui vous ont été prescrits par votre médecin.**

Nous vous rappelons l'intérêt de votre traitement par Pression Positive Continue (PPC) et des risques que vous encourez en cas d'inutilisation ou d'utilisation insuffisante. **Ce traitement est très important pour votre santé, surtout en cette période de crise épidémique.**

Je suis atteint par le Coronavirus, dois-je suspendre temporairement mon traitement ?

**Cette décision est indiquée par votre médecin prescripteur, ou le médecin qui vous suit en cas de Coronavirus.**

Il peut effectivement vous indiquer de suspendre votre traitement par PPC une quinzaine de jours, délai habituel de la maladie Covid-19, si vous ne pouvez pas vous confiner seul dans la chambre ou vous dormez habituellement (Risque de propagation du virus à votre conjoint par la fuite d'air du masque). La PPC est à reprendre à l'issue, lorsque vous êtes guéris.

J'ai entendu à la radio ou vu à la télé que ma PPC était dangereuse pour mon conjoint si je suis atteint par le Coronavirus, est-ce une information juste ?

**Non, ce n'est pas votre PPC qui présente un risque. Il faut que vous preniez certaines précautions d'usage :**

Votre PPC est reliée à votre masque par un tuyau. Sur le masque il y a une fuite d'air, qui permet à votre air expiré chargé en gaz carbonique de s'évacuer à l'air libre. **Si vous êtes atteint du coronavirus, la fuite d'air va alors propager autour de vous le virus lorsque la PPC est en marche et que vous portez le masque.** Nous vous recommandons de respecter scrupuleusement les mesures barrières en respectant les règles d'isolement. **Isolez-vous dans une pièce à part** des autres membres de votre famille. Et **dormir seul** afin de ne pas envoyer l'air contaminé vers votre conjoint. Cette mesure est à prendre temporairement à votre domicile, le temps que vous soyez guéris du coronavirus.

Le confinement à mon domicile est-il compatible avec l'utilisation de ma PPC ?

**Oui, plus que jamais.**

La PPC va vous apporter durant cette période assez stressante, un sommeil réparateur, avec des nuits bénéfiques. Si, avant la crise sanitaire « Covid-19 », vous aviez des difficultés d'adaptation avec votre traitement par PPC, le confinement doit être vécu de façon positive. Vous bénéficiez en effet de temps pour vous adapter progressivement à votre traitement en vous efforçant d'augmenter progressivement les séquences avec votre appareillage au fur et à mesure des prochaines nuits. N'oubliez pas d'utiliser également votre traitement si vous faites la sieste !

1/2

# BULLETIN D'INFORMATION

## Les patients sous PPC face au COVID-19



Le Syndrome d'Apnées du Sommeil est-il un facteur de risque ou de gravité vis-à-vis de l'infection à COVID-19 ?

**Il n'y a pas d'argument pour une augmentation du risque lié directement au Syndrome d'Apnées du Sommeil.**

En revanche, le SAS est souvent associé à des conditions identifiées comme facteurs de risque ou de gravité de l'infection à COVID-19 :

**Obésité, diabète, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires appelés facteurs de comorbidité.**

Que dois-je faire si je suis atteint du Coronavirus avec l'entretien de mon masque et tuyau ?

**Soyez vigilant quotidiennement en nettoyant au savon votre masque, ainsi que le circuit patient. Ne remettez pas votre masque sans cette précaution d'usage. Et faites sécher à l'air en journée le masque et le circuit.**

Que dois-je faire si je suis atteint du Coronavirus avec l'entretien de mon humidificateur ?

**Il est préconisé par les spécialistes d'enlever l'humidificateur et de stopper le fonctionnement de l'humidification avec votre PPC, le temps que vous soyez guéri du Coronavirus.**

**De façon pratique si vous n'arrivez pas à retirer l'humidificateur, ne remplissez plus le bac, cela revient à poursuivre votre traitement par PPC sans humidification.**

Est-il possible de nous contacter, et d'avoir un service particulier ?

**Oui nous poursuivons nos services durant la crise du Coronavirus en France.**

Nous restons joignables et mobiles en cas de dépannage ou de besoin matériel qui vous serait indispensable pour votre traitement par PPC : du lundi au vendredi aux horaires en journée. **Sachez cependant que nous ne pouvons pas actuellement nous déplacer à votre domicile pour la visite annuelle habituelle de contrôle de votre PPC**, en raison des mesures de sécurité qui ont été prises et que nous tenons à respecter. Notre but est la continuité de votre traitement durant cette période exceptionnelle, et **nous vous conseillons par conséquent de continuer à utiliser votre traitement sous PPC**. Nous restons joignables par téléphone si vous avez besoin de nous questionner à ce sujet, ou besoin de nos services.

Prenez soin de vous,  
Bien cordialement.

**L'équipe Human air**

2/2